

Bellevue

Votre mairie vous informe

No 38 – juin 2017

P. 8 – Développement durable
**Retour sur la journée
des enfants**

PP. 12-13 – Promotions, 1er août, Ciné Gitana
**Le programme
de l'été à Bellevue**

P. 15 – Finances
**Comment vos impôts sont-ils
utilisés par la Commune?**



Commune de Bellevue
République et Canton de Genève



Bernard Taschini
Maire pour l'année
2017 - 2018

LE FUTUR SE DESSINE À BELLEVUE !

Chers Bellevistes,

Comme vous avez pu l'apprendre par la presse, la banque Lombard Odier & Cie a choisi le site de Champ-du-Château pour édifier son futur siège mondial. C'est une excellente nouvelle pour notre commune tant les objectifs fixés par le groupe en termes architectural et de développement durable sont élevés. Mais les constructions qui verront le jour sur cette parcelle représentent de nouveaux défis pour la commune. Défi d'intégration, défi d'urbanisation, défi également du point de vue de la mobilité.

Grâce à la gare CFF des Tuileries, halte du futur Léman Express, la mobilité des collaborateurs et des habitants sera en grande partie assurée. Dès 2019, la liaison Coppet-Cornavin-Annemasse se fera toutes les 15 minutes sans changement de train. Mais il s'agira également de trouver des solutions pour d'autres moyens de transport, notamment la mobilité douce.

Si Edmond Odier, Maire de Bellevue de 1931 à 1937 et associé-gérant (voir article page 14), illustre le passé pour la plus ancienne banque privée du canton, le regroupement de tout son personnel sous un même toit à Champ-du-Château représente l'avenir. Le groupe Lombard Odier se projette dans le futur pour relever les défis du 21ème siècle. En effet, à l'heure de la transformation numérique, des nouvelles méthodes de consommation et de l'essor d'une société «hyper connectée», les banques doivent se réinventer, revoir leur modèle économique et innover. Le client de demain interagira avec sa banque sur son smartphone lequel deviendra son principal mode de paiement. En investissant à Bellevue, la banque exprime ainsi sa confiance en l'avenir et se prépare à ces changements.

Et Bellevue par rapport à cette évolution? Comme Lombard Odier, notre commune doit se préparer à faire face aux besoins des futurs Bellevistes. En termes d'urbanisation, un premier pas est franchi avec l'élaboration d'un plan directeur communal, mais il s'agira également d'adapter nos infrastructures. Il convient de prendre en compte une population de près de 4'500 habitants d'ici 5 à 6 ans et plus de 3'000 emplois, soit trois fois plus qu'aujourd'hui. Il est certain que l'arrivée d'une telle société en attirera d'autres, encore faut-il qu'elles trouvent de la place. Après avoir connu une croissance sans précédent au début des années 2000 avec un doublement de la population, nous voici face à de nouvelles perspectives.

Nos réflexions portent notamment sur le logement afin que les enfants d'aujourd'hui trouvent encore une place dans notre commune demain. Dans ce sens, les autorités communales s'efforcent de trouver un équilibre entre activités et logements. Des équipements collectifs et des services seront également nécessaires. Pour la commune, il convient de poursuivre les investissements pour le futur et préparer l'avenir, ce à quoi le Conseil administratif s'engage.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Administration communale

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 MARS 2017

Le Conseil municipal a voté à l'unanimité les délibérations suivantes dont le délai référendaire était fixé au 24 avril 2017:

- > Approbation du projet de modification des limites de zones (MZ) n°30'006-506 – au lieu-dit Les Grands-Champs – Enquête publique n°1898,
- > Approbation de l'ouverture d'un crédit d'étude d'un montant de CHF 350'000.- (TTC) destiné à divers aménagements dans le projet de quartier de Champ-du-Château,
- > Approbation (moins une abstention) de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 40'500.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance au parking à caravanes des Chênats, parcelle n°3951, propriété de l'Etat de Genève,
- > Approbation du règlement concernant le plan de prévoyance de l'Exécutif de la commune de Bellevue et à l'abrogation du règlement du Fonds de fin de mandat pour l'Exécutif communal de la commune de Bellevue (LC 06 126),
- > Approbation (moins deux abstentions) de l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2016 d'un montant de CHF 121'553.- destiné à couvrir la charge fiscale excédentaire des versements du Fonds de fin de mandat aux membres du précédent Exécutif.

Le Conseil municipal a en outre procédé:

- > A l'approbation à la majorité (une opposition et deux abstentions) de l'ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 125'000.- (TTC) destiné à l'installation d'un système de vidéosurveillance au centre scolaire, parcelle n°3386, et

à l'Esplanade Gitana, parcelles nos 3866, 3507, 3962 et 3963,
> Au traitement de 4 dossiers de naturalisation.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 AVRIL 2017

Le Conseil municipal a renvoyé en commission Finances et Administration communale l'étude des délibérations suivantes qui ont été adoptées à l'unanimité lors de la séance du 16 mai:

- > Rapport des comptes et de la gestion 2016 de la Fondation de la commune de Bellevue pour la construction et la gestion de logements (FLB),
- > Tableau de répartition des frais 2016 du Groupement intercommunal de gestion de la construction du Poste de Commandement et d'Intervention des Tuileries (PCI Tuileries),
- > Comptes et gestion 2016 du Groupement intercommunal Stade Marc Burdet,
- > Comptes et gestion 2016 du Groupement intercommunal pour la crèche,
- > Crédits budgétaires supplémentaires 2016 et les moyens de les couvrir,
- > Crédits d'engagement complémentaires 2016 et les moyens de les couvrir,
- > Compte de fonctionnement, compte d'investissement, financement des investissements, compte de variation de la fortune et bilan 2016 de la commune de Bellevue.

Le Conseil municipal a en outre procédé:

- > Au renvoi en commission Finances et Administration communale pour information (art 43 RALAC, lettre f) des comptes 2016 des groupements dont la Commune est membre:

- Groupement intercommunal du centre sportif de la Vigne Blanche (GIVB),
- Groupement intercommunal de compostage de la Rive Droite (GICORD),
- Organisation régionale de protection civile de Valavran (ORPC Valavran).
- > Au traitement de 5 dossiers de naturalisation.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2017

Le Conseil municipal a procédé à l'adoption des objets du 25 avril (qui avaient été renvoyés en commission Finances et Administration communale) et a procédé à l'approbation des délibérations suivantes dont le délai référendaire est fixé au 3 juillet 2017:

- > Ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire 2017 d'un montant de CHF 50'000.- (TTC) destiné à tester le remplacement des fenêtres du bâtiment scolaire Menuiserie en trois étapes,
- > Ouverture d'un crédit d'investissement d'un montant de CHF 35'000.- (TTC) destiné à l'acquisition d'une portion des parcelles n° 3529 et 3530, propriétés de l'OFROU.

PASSATION DE MAIRE

A partir du 1er juin et pour faire suite à M. Jean Daniel Viret, il revient à M. Bernard Taschini d'assumer la fonction de Maire jusqu'au 31 mai 2018. M. Daniel Fabbi passe en second dans l'ordre protocolaire.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL POUR LE SECOND SEMESTRE 2017

Les dates des séances du Conseil municipal pour le second semestre 2017. L'assemblée se réunit à la salle François Borgel-Court, 1er étage du bâtiment Colovracum, parc des Aiglettes 6, à 20h30 les mardis :

17 octobre : présentation du budget 2018

14 novembre : approbation du budget 2018

13 décembre : séance de réserve

Pour rappel, ces séances sont publiques, sauf les parties à huis clos. L'ordre du jour est disponible dès le mercredi qui précède la séance sur notre site internet et sur les panneaux d'affichage officiels disséminés sur le territoire communal.

ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2017 - 2018

Lors du Conseil municipal du 16 mai 2017, ont été élus par acclamation au sein du bureau du Conseil municipal du 1er juin 2017 au 31 mai 2018 :

> Sonia Gatti (PDC), Présidente,
> Frédéric Luyet (PLR), Vice-président,
> Anne-Catherine Hurny (BDA), Membre.

QU'EST-CE QUE LA COMMISSION AMÉNAGEMENT?



1.



2.



3.



4.



5.



6.



7.



8.

Depuis le 1er juin 2015, le Conseil municipal est entré dans une nouvelle législature, désormais d'une durée de 5 ans. Les travaux dont il est saisi sont étudiés à huis clos dans les commissions permanentes concernées qui donnent leur préavis. Découvrez la présentation d'une des six commissions dans chaque journal communal. Place ici à la commission Aménagement.

Qui?

Les Conseillers administratifs en charge de la commission sont MM. Jean-Daniel Viret et Daniel Fabbi.

Cette commission est constituée de 8 membres du Conseil municipal :

1. Dominique Anklin (Président - BDA)
2. Marcel Beauverd (Vice-président - PLR)
3. Marc-André Baschy (PLR)
4. Jean-Jacques Cartier (PLR)
5. Yair Kestin (BDA)
6. Pablo Lazaro (PDC)
7. Marco Pais (PLR)
8. Gérald Rüeggsegger (BDA)

Quoi?

Cette commission traite notamment des sujets suivants : mobilité, urbanisme, aménagement du territoire, développement durable, gestion des déchets, environnement.

Combien?

Cette commission se réunit approximativement 5 à 6 fois par année et pour une durée de plus de 2 heures. Depuis un an et demi, de nombreuses séances supplémentaires portent sur la mise à jour de notre plan directeur communal (PDCom).

Découvrez les instances du développement durable dans le prochain numéro de votre journal communal.

Pour toute question, n'hésitez pas à vous adresser à la réception de la mairie ou à cm@mairie-bellevue.ch.

Technique, bâtiments, services extérieurs

ERYTHRONE DENT DE CHIEN - ERYTHRONIUM DENS-CANIS



C'est une plante vivace de 10-25 cm, herbacée à bulbe, qui fleurit au printemps dans nos régions.

Elle possède une grande fleur solitaire penchée aux pétales rose vif tachés de blanc et renversés, portés par une hampe florale et deux feuilles opposées au niveau de la rosette basale, maculées de taches rougeâtres.

Son nom de genre provient du grec *eruthros*, signifiant rouge (fleur et tâches sur les feuilles).

Le bulbe blanc est allongé, rappelant une canine de chien et donne naissance à des caïeux (sortes de gousses). Ses graines sont dispersées par les fourmis.

Elle se rencontre dans les bois, les landes herbeuses. On peut citer que, vers 1817 (Essai statistique sur le Canton de Genève – Jean Picot), les amateurs genevois cueillaient, au bois du Vengeron, l'*Erythronium dens-canis*. Elle se plaît au sein des forêts caducifoliées (chênaies pédonculées, hêtraies à forte diversité et charmaies thermophiles). Actuellement, cette espèce, connue comme indigène, est menacée dans le canton de Genève (liste rouge). C'est pourquoi, il est formellement interdit de la cueillir et de l'arracher.

CHEMIN AUX-FOLIES

Après la réalisation du collecteur entre les chemins des Tuileries et Aux-Folies entre l'automne 2015 et l'été 2016, le chantier d'assainissement des eaux du bassin versant du chemin Aux-Folies (étape 2) a été initié fin mars 2017. Les travaux ont débuté par la mise en place d'une conduite d'eau provisoire et des nouveaux câbles électriques. L'installation de collecteurs suivra pour finir avec la pose de la nouvelle conduite SIG et la réfection de la chaussée. Deux hydrantes seront également mises en place pour assurer la protection incendie.

Les objectifs sont les suivants :

- > Garantir un exutoire pour les villas existantes et futures du chemin Aux-Folies et pour les projets de construction à venir,
- > Assurer une évacuation des eaux sans dysfonctionnement hydraulique,
- > Dimensionner les nouveaux équipements,
- > S'assurer du fonctionnement des réseaux existants,
- > Préserver le régime hydrologique du ruisseau du Gobé,
- > Gérer les eaux pluviales par un rejet maximal de 20 litres/seconde/ha pour un retour de 30 ans,
- > Construire des bassins de rétention ou d'infiltration centralisés.

Etant donné que ces installations collectives sont privées et conformément à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire du 4 juin 1987, les frais de réalisation de ces installations sont en partie à la charge des propriétaires (jusqu'à un plafond de CHF 25'000.-). Les frais de réalisation excédentaires seront pris en charge par la Commune via le fonds intercommunal d'assainissement des eaux (FIA).

CHEMIN DES MOLLIES, LE LONG DES VOIES CFF



Suite à la demande des CFF, les 30 chênes pédonculés fastigiés ont été réduits à une hauteur de 12 mètres. Les arbustes existant le long des voies ont été arrachés pour permettre le rehaussement du talus. En effet, un vide s'était formé entre le mur anti-bruit et le terrain qui ne garantissait plus l'étanchéité et permettait le passage de la petite faune. Une prairie fleurie de type UFA *Salvia* CH-G et UFA Rustic avec fleurs sauvages a été semée. Ces fleurs sont un mélange d'écotypes de la région de l'arc lémanique. Il leur a été ajouté des marguerites et des coquelicots. L'aménagement du talus du passage inférieur Mollies a été également réalisé.

ABRI BUS

Au mois de juin, l'abri bus de l'arrêt TPG Chênaie de la ligne V direction Versoix a été remplacé par le modèle de la rive droite. Le dernier abri bus à remplacer par Bellevue est celui de l'arrêt Colovrex. Pour rappel, les autres arrêts de la route de Collex se trouvent sur le territoire de la commune de Genthod.

CHEMIN DE LA GLAISE TRONÇON NANT DES LIMITES - MASTELLETES



Ce printemps, le chemin a été réfectionné en grave stabilisée. A cette occasion, trois bancs ont été mis en place. Ultérieurement, des sculptures en bois seront posées.

SENTIER PÉDESTRE QUI RELIE LE CHEMIN MARAIS-DU-FOUR AU BOIS D'AVAUT

Le sentier a été réfectionné pour le plaisir des promeneurs.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Bellevue est la commune genevoise de 3'000 à 10'000 habitants la plus écologique du canton !

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces quelques données techniques qui mettent en exergue les efforts consentis par notre commune, labellisée Cité de l'énergie, pour une gestion durable des énergies.

Bellevue utilise aujourd'hui, en moyenne, 225 kWh par an par luminaire public, soit plus d'un tiers en moins (34%) que la moyenne cantonale. Notons que 34% en moins, c'est

aussi la baisse de consommation que la commune enregistre depuis 2012 ! L'amélioration d'un tiers est également visible au niveau de la puissance des luminaires.

En 2012, seul 1.3% de notre parc de candélabres était équipé d'ampoules LED et 17.7% étaient encore des lampes à vapeur de mercure. La commune a commencé l'assainissement de son parc et la suppression des lampes à vapeur depuis 2013, soit deux ans avant l'interdiction de vente de ces ampoules ! En 2016, notre parc est équipé à 45.41% de LED.

Nous vous rappelons également que la commune achète de l'électricité Vitale Vert aux services industriels pour alimenter ses candélabres, soit 100% écologique et 100% locale !

DÉFENSE INCENDIE BORNES HYDRANTES



Le bon fonctionnement des hydrantes est une priorité pour garantir la sécurité des biens et des personnes. Dans notre commune, nous avons à disposition 96 bornes hydrantes et bouches incendie pour assurer la lutte contre le feu. En collaboration

avec les services industriels genevois et notre compagnie de pompiers, les hydrantes ont été contrôlées cet hiver. Les installations défectueuses ont été réparées. Un label de contrôle sous forme d'un autocollant a été déposé sur chaque borne.

PARC DES GRANDS-CHAMPS - VERGER ANTIQUE



Dans le cadre de sa politique d'amélioration du verger antique, des travaux de plantations ont été effectués par la Commune cet hiver et un noyer Juglans, baptisé « Bellevue », a été planté.

Le débourrement d'un tel arbre (moment de l'année où les bourgeons se développent) est tardif puisqu'il intervient à la mi-juin. Sa maturité est atteinte en novembre. Il est résistant aux maladies. Les noix sont de taille normale et de forme sphéroïde de 37 mm. La base et la pointe sont presque impossibles à distinguer. La soudure de la valve est très forte.

L'arbre « mère » se situe sur notre commune, au bord de la route de Valavran. Il est considéré, par les spécialistes, comme le géniteur d'une variété idéale de noix suisses.

AXE CYCLABLE VERSOIX-GENÈVE

L'axe cyclable d'intérêt cantonal Versoix-Genève fait partie du catalogue qui regroupe les 100 mesures envisagées pour la mise en oeuvre de la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée.

Descriptif de la mesure

La pénétrante cyclable part de Versoix, emprunte la route de Suisse, puis la route de Lausanne, traverse Genthod, Bellevue puis Pregny-Chambésy, le quai Wilson jusqu'au quai du Mont-Blanc. Son réaménagement vise à obtenir un itinéraire sécurisé, continu et performant pour les cyclistes.

Plusieurs mesures sont prévues pour améliorer les mobilités douces et résoudre les points noirs de cet axe :

- > Requalification de la traversée de Versoix,
- > Requalification de la traversée de Bellevue,
- > Projet de piste cyclable sur le quai du Mont-Blanc et Wilson,
- > Suppression des places de parking le long de la route de Lausanne au droit du chemin de l'Impératrice et du chemin des Mollies,
- > Différentes mesures ponctuelles d'amélioration des aménagements existants.

Mise en oeuvre: 1ère étape

Dès le 31 mai 2017, suppression des places de parking le long de la route de Lausanne entre les communes de Pregny-Chambésy et de Genthod. Le parking hors-case est également proscrit. Les marquages et la signalisation verticale seront modifiés afin de supprimer les places de stationnement longue durée. Notez cependant que le P+R des Tuileries est à votre disposition gratuitement le soir, le week-end et les jours fériés.

Avantages

- > Sécurisation du tronçon pour les mobilités douces,
- > Amélioration du confort pour les mobilités douces,
- > Création de places deux-roues motorisées,
- > Création d'un parking sous le viaduc, en face de la plage du Vengeron.

Pour en savoir plus

Découvrez le dossier complet sur la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée avec: le catalogue des 100 mesures, des vidéos d'explications, etc. sur: www.ge.ch/transport

Date de la mise en service

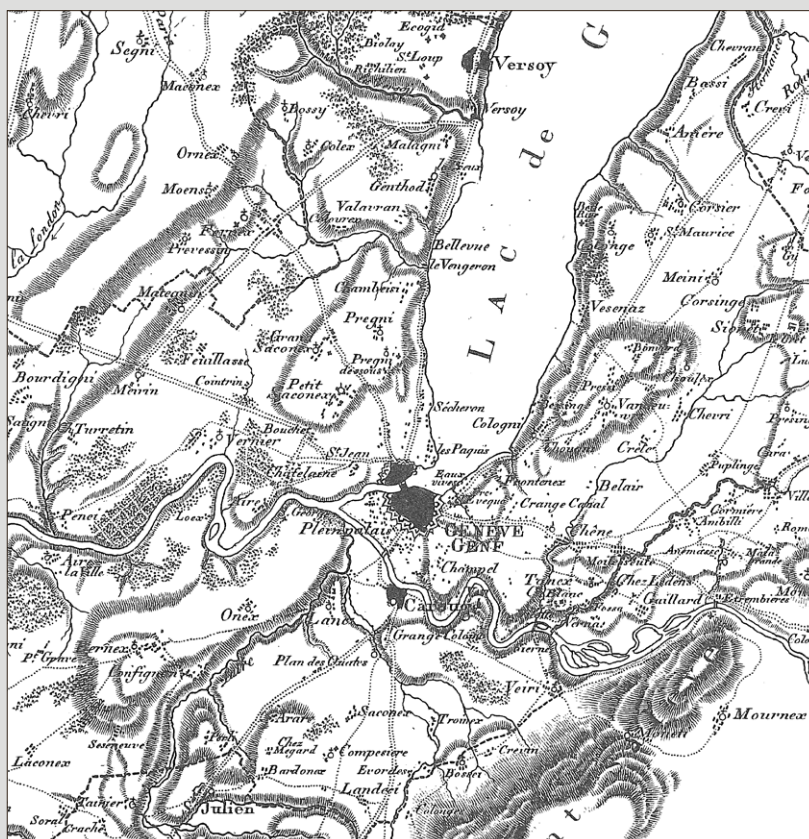
31 mai 2017

CONVENTION AVEC LA POLICE MUNICIPALE DU GRAND-SACONNEX

Dès le 1er juin 2017, un véhicule de la police municipale saconnésienne parcourra quotidiennement le territoire communal.

Il s'agit d'une prestation de sécurité complémentaire à celles déjà en place à Bellevue. Cela permet de profiter des prérogatives de la police municipale que n'ont pas les agents de sécurité et les contrôleurs du stationnement.

CARTE DU CANTON DE GENÈVE EN 1817 (M. d'Escher – Scheuermann)



Développement durable et déchets

JOURNÉE DES ENFANTS AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, 12 MAI 2017



L'une des priorités de la Commune, inscrite dans son Agenda 21, est de faire passer le message d'un développement durable du territoire aux enfants qui le pratiquent.

Le vendredi 12 mai dernier, la mairie, épaulée par l'école de Bellevue, a organisé une journée spéciale pour vos enfants, qu'ils fréquentent l'école primaire, la crèche «les 4 Saisons», la garderie «les Ticoquins» ou le centre médico pédagogique de Valavran. Tous les élèves de 4 à 12 ans, ont été conviés à la fête!

Durant la journée, les enfants étaient répartis en 17 groupes d'âge et encadrés par leurs enseignants. Les animations et activités se sont succédées à un rythme effréné.

A la bibliothèque, présentations et lectures ont été organisées. La salle de gymnastique et le Foyer étaient occupés par l'association «J'aime ma planète» qui a proposé aux élèves des animations autour du tri des déchets: memory, quizz, jeux de l'oie géant, basket-tri et coloriages. A l'école Mollies, deux classes étaient réservées à l'association «Oceaneye» qui a rendu compte aux enfants de la problématique des déchets plastiques dans les océans. L'association «La Libellule» a promené les groupes dans le centre du village pour leur faire découvrir les infrastructures communales: jardin de plantes aromatiques, hôtels à insectes, nichoirs à martinets, à chauves-souris et un poulailler! En parallèle, deux déchetteries mises à la disposition des élèves de l'école ont été inaugurées et une brochure

ludique pour aider les enfants à pratiquer un tri sélectif de qualité leur a été distribuée.

L'école et la garderie des Ticoquins ont travaillé en amont pour préparer cette journée et ont proposé une exposition d'art récup' et de potager récup' sous le préau couvert. Des œuvres incroyables à base de matériaux de récupération ont été présentées.

Après avoir sondé les enfants, le clou des animations était sans nul doute la présence, sur le terrain de basket, de deux grandes roues à propulsion humaine! Des immenses carrousels qui fonctionnent sans électricité animés par l'association «label-vie», dont l'action est à la fois écologique et socialement responsable.

Le repas de midi a été offert à tous les participants. Bernard Bron, le cuisinier de la crèche, a concocté une délicieuse soupe de légumes pour plus de 450 personnes! Les animateurs du GIAP et du restaurant scolaire ont assuré le service et les groupes d'enfants se sont relayés au réfectoire des Aiglons de 11h30 à 13h30, sans anicroche et dans la bonne humeur!

A 16h, une séance de dédicace des auteurs genevois Joëlle Sportès et Yvan Hostettler a été organisée à la bibliothèque. La journée s'est achevée à 18h par l'inauguration officielle du rayon des ouvrages de développement durable par le comité de la bibliothèque et les autorités bellevistes.

Malgré la pluie, les enfants interrogés se sont dit ravis de cette journée. Les organisateurs et les animateurs l'ont également été, bluffés de surcroît par l'intérêt démontré par les élèves et les connaissances qu'ils possédaient déjà sur le sujet!

SIGNALÉTIQUE DES DÉCHETTERIES COMMUNALES



Vous l'aurez constaté, en plus des autocollants apposés sur les têtes des bennes enterrées des déchetteries communales, la mairie a ajouté des panneaux signalétiques sur les sites. Ceux-ci rappellent les règles élémentaires à respecter sur le site, extraites du règlement communal relatif à la gestion des déchets. En effet, pour que le voisinage des sites ne soit pas incommodé par ces infrastructures, l'utilisation des déchetteries est uniquement réservée aux ménages bellevistes. Les déchets peuvent y être apportés les jours ouvrables entre 8h et 19h et le dépôt de déchets en dehors des bennes est strictement interdit.

Toute personne contrevenant au règlement est passible de sanction. La mairie vous encourage à prendre connaissance des risques encourus en téléchargeant le règlement relatif à la gestion des déchets disponible sur le site internet de la Commune.

La mairie vous remercie de respecter ces sites et pour votre pratique assidue du tri sélectif.

VÉLOS EN LIBRE-SERVICE À BELLEVUE (VELOSPOT)

Depuis le 12 mai, des stations de vélos en libre-service ont été mises à la disposition de la population belleviste pour des locations de courte durée. Ce sont des bicyclettes rouges qui ne sont pas attachées physiquement et qui communiquent sans fil avec les bornes électroniques des 3 stations du territoire :

- > Gare des Tuileries côté Jura,
- > Chemin de la Roselière, au croisement du chemin du Poisat,
- > Bâtiment de la buvette Gitana, hangar à vélos.

Des abonnements sous forme de cartes à puce permettent d'utiliser «à volonté» les vélos du réseau. Tout emprunt inférieur à 30 minutes est gratuit. Chaque demi-heure supplémentaire est facturée CHF 2.-.

Attention: si vous cadenassez votre vélo hors d'une borne Velospot, la durée de votre prêt se poursuit.

La Commune prend en charge 50% du coût (CHF 80.-/année) des 120 premiers abonnements des habitants. Pour en bénéficier, il suffit de venir en mairie présenter le justificatif de paiement de l'abonnement. La subvention est cumulée avec le rabais TCS.

En parallèle, n'hésitez pas à télécharger l'application Velospot qui vous facilitera grandement l'utilisation du système !

Pour tout renseignement:
www.velospot.ch
www.intermobility.ch

BOÎTE D'ÉCHANGE DE LECTURE À PORT GITANA

N'oubliez pas que pour agrémenter votre moment de détente sur la plage Gitana, la Commune a mis à votre disposition une boîte d'échange de lectures à l'entrée de la plage. Chacun est libre d'y déposer son journal, son magazine ou son roman. Chacun peut également y emprunter une lecture. Faites bon usage de cette boîte et parlez-en à vos voisins de serviette !

Devant la boîte d'échange, vingt transats sont désormais à votre disposition. Merci d'en prendre soin et de les ramener en partant.

VENIR CHERCHER SON COMPOST AU GICORD

Le compost est un allié précieux pour le jardinier. Plantes en pot, légumes du potager, massifs fleuris, arbres fruitiers, arbustes, gazon: toutes les plantations peuvent bénéficier de ses apports nutritifs. Et comme le compost permet aussi d'améliorer durablement le sol, n'hésitez pas à l'utiliser.

Les habitants de Bellevue sont invités à venir chercher gratuitement du compost (avec leurs propres sacs qu'ils rempliront eux-mêmes; de plus grandes quantités, type remorque, seront payantes) au centre de compostage du GICORD, situé au chemin du Marais-du-Four, sous l'autoroute. Le site est ouvert les lundis, mardis et vendredis entre 10h et 12h et entre 13h30 et 16h30. Profitez-en !

Social et jeunesse

PROJET D'ENTRAIDE DE LA FASE



Une action d'envergure a été lancée autour de la notion d'entraide avec un groupe de 12 jeunes en lien avec les Travailleurs Sociaux Hors Murs FASE des communes de Bellevue et Genthod. Un des buts premiers du « projet entraide » était de marquer le passage à la majorité de la plupart des jeunes engagés. Ainsi, plutôt qu'aider ces derniers à construire des projets autour de leurs besoins en animation, il a été question d'inverser la tendance et de les mettre en situation d'œuvrer non pas pour eux-mêmes, mais pour les autres. La première étape qu'il leur a fallu passer était celle – très personnelle – de faire émerger en

eux-mêmes les causes qu'ils avaient envie de défendre. Après trois mois de réflexion, les jeunes engagés ont décidé de s'investir dans un vrai projet de proximité puisque c'est aux requérants d'asile vivant à la Maison William-Rappard qu'ils ont souhaité apporter leur soutien. Pour répondre aux besoins des résidents, les jeunes œuvrent à l'aménagement extérieur de la maison en collaboration avec les bénévoles de l'association « Bellevue Accueille » et les habitants eux-mêmes. Souvent les mercredis, encadrés par les TSHM de la FASE, on peut les voir travailler, de concert avec les jeunes hommes habitant la villa, au

défrichage des zones vertes entourant la maison ou encore, sous la direction d'un bénévole charpentier-ébéniste et éducateur de profession, à construire tables et bancs. Avec le soutien de la Commune de Bellevue et plus particulièrement de son service des espaces extérieurs, le projet s'ancre sur les bases solides d'un travail en réseau.

Les objectifs d'un tel projet répondent au développement de l'esprit civique et de la maturité et favorisent l'éveil de la conscience des jeunes au monde qui les entoure et à la possibilité d'en faire partie en tant qu'acteur se mettant quand il le faut, au service d'un meilleur lendemain. C'est pourquoi, il est déjà question d'envisager, en fonction des besoins, de prolonger la période d'investissement des jeunes et des TSHM FASE dans le « projet entraide » qui devrait prendre fin le 20 juin, journée mondiale pour les réfugiés.

Fatma Foudhaily, travailleuse sociale hors murs (TSHM)

FERMETURE DE L'ABRI PC VALAVRAN

L'abri PC Valavran, où logeaient nombre de migrants depuis plusieurs mois, a fermé ses portes le 10 février dernier. Il est donc vide mais demeure réservé pour l'Hospice général durant une année en cas de besoin.

La plupart des résidents ont été relogés dans l'abri PC de Versoix. D'autres ont pu bénéficier d'une chambre dans la Maison William-Rappard qui accueillait jusqu'alors uniquement des familles. La cohabitation se passe plutôt bien et des relations très harmonieuses se sont créées entre les résidents.

LES MERCREDIS D'ÉTÉ DES TICOQUINS



Cet été, la garderie des Ticoquins renouvelle son expérience des matins d'été. La garderie sera donc ouverte 4 mercredis, à savoir les 5 et 12 juillet ainsi que les 16 et 23 août, de 8h30 à 11h30.

Un tarif unique de CHF 15.- par enfant et par matinée de garde devra être payé d'avance à la garderie. Si la priorité est accordée aux familles membres de l'association, l'accès reste cependant possible à tous les jeunes Bellevistes âgés de 18 mois à 4 ans sous réserve de places disponibles.

Pour tout renseignement :
garderie.ticoquins@gmail.com
ou passer directement
à la garderie d'ici fin juin.

Pour le comité, Christine Gramegna
Morchio

ACCUEIL PRÉSCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES DE 1P À 4P

La Commune de Bellevue a souhaité connaître l'avis des Bellevistes concernant un éventuel accueil préscolaire, en distribuant un sondage aux familles concernées.

Bien que le nombre de préinscrits n'ait pas atteint les exigences fixées par le Giap, le groupement nous accorde

exceptionnellement une période d'essai allant jusqu'à la fin du mois de novembre, période à laquelle nous réévaluerons cette prestation.

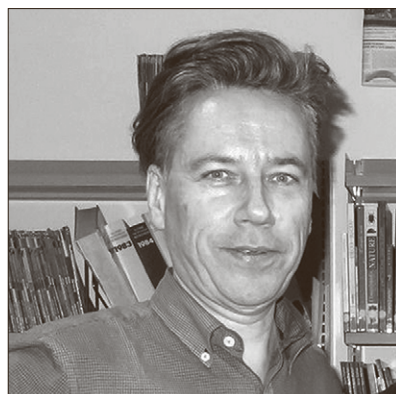
Les familles intéressées ont pu confirmer leur inscription auprès du Giap les 13 et 17 mai. L'accueil préscolaire débutera à la rentrée scolaire, le lundi 28 août 2017.

Les enfants inscrits seront accueillis à 7h tous les matins (sauf les mercredis), et une petite collation leur sera proposée. Cette prestation sera facturée CHF 3.- aux parents.

SOIRÉE DES PROMOTIONS CITOYENNES 2017

Le 23 mars dernier a eu lieu la soirée des promotions citoyennes pour tous les jeunes ayant eu ou qui auront 18 ans durant l'année 2017.

Le rendez-vous était fixé à 18h au foyer de la salle communale pour une présentation du Conseil administratif, suivie d'une dédicace de M. Yvan Hostettler de son livre « Genève fait de l'esprit ».



Y. Hostettler

Tous les jeunes, le Conseil administratif, ainsi que les directeurs de la

mairie, Madame Claire Albanese et Monsieur Daniele Todeschini, se sont rendus au Bowling de Meyrin pour partager ensemble une pizza au mètre et faire quelques parties de bowling.

Cette soirée a été une réussite, une vingtaine de jeunes était présente.

SORTIES À BALEXERT POUR LES ÂÎNÉS

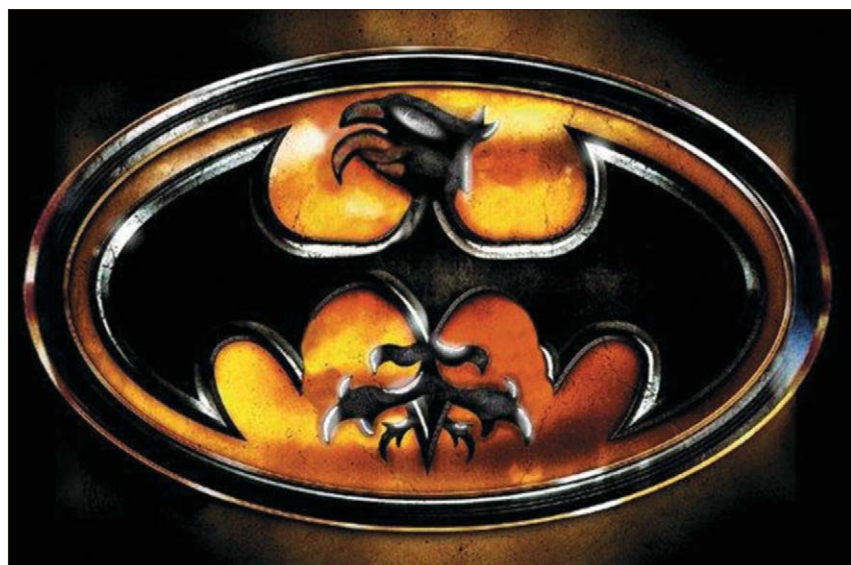
Ayant décidé d'améliorer l'offre de service destinée à ses aînés, la Commune de Bellevue s'est associée à celle de Genthod pour organiser, chaque premier mardi du mois, une sortie au centre commercial de Balexert. Ces sorties ont pour but de faciliter les déplacements et les éventuels achats. Une assistante sociale accompagne nos aînés à chaque sortie.

Les rendez-vous sont fixés à 14h40 sur le parking de la Vigne Blanche et à 14h45 sur le parking de la Mairie.

Les prochaines dates fixées sont les mardis 6 juin, 4 juillet, 5 septembre, 3 octobre et 7 novembre. Aucune inscription préalable n'est nécessaire.

Culture et loisirs

CINÉ GITANA, 24 - 26 AOÛT 2017



Ciné Gitana 4ème édition va faire de l'imitation satirique d'œuvres dont on transpose comiquement le sujet ou les procédés d'expression... bref, cette année on parodie !

Venez réserver votre place en fin d'après-midi et profitez d'animations sur l'esplanade Gitana. Comme l'année passée, un film vous sera proposé le jeudi soir, deux le vendredi soir et deux le samedi soir. Le dimanche sera le jour de réserve en cas de mauvais temps. Equipez-vous de vos couvertures, coussins, chaises de camping ! Nous aurons quelques couvertures et transats à disposition pour les premiers arrivés. Les projections se



feront sur un écran de 4 x 6 m dès 20h30 (fin vers minuit). Le programme complet parviendra prochainement par tout-ménage aux habitants des communes de Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy.

N'oubliez pas le concours de conception d'affiches parodiques sur lesquelles l'aiglette doit être représentée. De nombreux lots sont à gagner !

Pour tout renseignement :
cinegitana@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch
www.facebook.com/1293bellevue

PIANO EN LIBRE-SERVICE

Venez jouer librement du mercredi 14 au mardi 27 juin 2017 de 9h à 21h à la plage Gitana.

Présenté depuis 2008 dans le monde entier, «Jouez, je suis à vous» est un projet de l'artiste anglais Luke Jerram. Plus de 1'400 pianos ont été installés dans les rues de 50 villes dans le monde, avec cette simple invitation : «Jouez, je suis à vous». Cette initiative a déjà touché plus de huit millions de personnes.

Profitez de cette belle occasion, en venant jouer du piano dans un cadre exceptionnel.

SUMMER VISUAL WORKSHOPS

Du 3 au 7 juillet ainsi que du 10 au 14 juillet, Webster University propose des ateliers d'été aux jeunes de 12 à 16 ans. Les adolescents seront plongés dans l'univers, entre art et artisanat, de la photographie et de la vidéo. La théorie et les outils nécessaires pour capturer des visuels puissants seront enseignés. Puis, des cours seront dispensés pour retravailler les images de manière numérique.

Chaque jour, des activités en intérieur et en extérieur seront proposées, des critiques et une appropriation des laboratoires informatiques de l'université. La semaine de camp, remplie d'explorations, de créativité et de plaisir, sera clôturée par un spectacle sur le campus, une fête du travail accompli, où seront conviés les amis et la famille des participants.

Pour les inscriptions :
www.webster.ch/summerworkshops/

PROMOTIONS, 30 JUIN 2017



Comme le veut la tradition, à la veille des vacances scolaires d'été, nous fêtons les Promotions.

Des animations seront installées dans le périmètre de l'école pour les écoliers l'après-midi, et pour la population en soirée. Un cortège, mené par l'Harmonie de Genthod-Bellevue sillonnera les chemins de la commune pour nous conduire au parc des Aiglettes où les élèves pourront embellir le ciel par un lâcher de ballons.

Une prévente de billets repas sera organisée par les pompiers le mardi 27 et le jeudi 29 juin de 15h30 à 17h dans le préau de l'école.

Afin de garantir la sécurité des enfants et des participants, les chemins de la Menuiserie, de la Printanière et des Marettes seront fermés à la circulation pour une quinzaine de minutes entre 17h45 et 18h30. La piste cyclable et le trottoir de la route de Lausanne seront également fermés lors du passage du cortège.

FÊTE NATIONALE DU 1ER AOÛT

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 1er août pour célébrer la fête nationale en compagnie de nos voisins gentousiens, sous le préau couvert de l'école de Bellevue. Lors de cette manifestation, nous aurons le plaisir d'accueillir M. Pierre Maudet, Conseiller d'Etat, qui prononcera un discours lors de la cérémonie officielle. La soirée se poursuivra avec un beau feu d'artifice en musique, qui sera tiré au large de la plage Gitana. La fête promet d'être belle, nous vous attendons nombreux.

loisir est parfois considéré comme la déclinaison physique du jeu vidéo et ne connaît un véritable engouement mondial que depuis 3-4 ans.

Inaugurée à l'occasion de Festibel', l'Escape Game de Bellevue vous plonge dans l'univers de Bacchus, maître caviste du village. Ce dernier est soupçonné par les enquêteurs de la section 318 de mener des activités illégales dans son magasin. La section a besoin de vous pour percer ce mystère à jour! Votre équipe sera-t-elle capable de mener à bien cette périlleuse enquête?

ESCAPE GAME DE BELLEVUE: LES SECRETS DE BACCHUS



Une Escape Game est un jeu d'évasion. Vous vous retrouvez enfermés dans une pièce de laquelle vous avez 60 minutes pour sortir au moyen de différentes énigmes à résoudre et mécanismes à utiliser. Perspicacité et ingéniosité remplacent la force. La communication et la curiosité systématique sont indispensables pour réussir à sortir. Existait depuis une dizaine d'années, ce genre de

Jeu prévu pour 3 à 6 joueurs CHF 90.- / équipe

Adresse:

318 route de Lausanne, 1293 Bellevue

Pour tout renseignement:

Association Tous en Jeux

lessecretsdebacchus@gmail.com

www.escape-bellevue.ch

www.facebook.com/LesSecretsDeBacchus.Bellevue

PORTES OUVERTES DES ASSOCIATIONS COMMUNALES

La Commune de Bellevue vous informe que les Portes ouvertes des associations communales se dérouleront le jeudi 31 août 2017, en fin de journée, dans l'enceinte du centre scolaire. Les heures exactes seront communiquées ultérieurement.

FAMILLES D'ACCUEIL



Chaque année, quelque 65 étudiants venus du monde entier viennent en Suisse pour découvrir les langues du pays, sa culture et ses habitants. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année.

YFU recherche des familles d'accueil pour continuer de mener à bien ces échanges. Accueillir chez soi, sur une période de 10 à 11 mois, un/e jeune d'un autre pays est une aventure récompensée par des expériences inoubliables et amusantes. De plus, YFU propose un encadrement et un soutien aux familles d'accueil et aux étudiants.

Pour tout renseignement:
T 026 466 11 11
romandie@yfu.ch
www.yfu.ch

MOT D'HISTOIRE: EDMOND ODIER, MAIRE DE 1931 À 1937



Le choix du groupe Lombard Odier de s'implanter à Bellevue est l'occasion de retracer le lien entre cette banque et notre commune. En effet Edmond Odier associé-gérant de la banque s'est également engagé au service de notre commune dont il a été maire entre 1931 et 1937.

Né en 1891, Edmond Odier, après ses études universitaires, fit un stage à New York chez Iselin & Cie puis rejoignit la banque Lombard, Odier & Cie. La mort de son père en 1920 lui conféra rapidement des responsabilités importantes au sein de l'établissement. Plusieurs

sociétés l'appelèrent à siéger dans leur conseil d'administration, notamment la société d'assurances la Genevoise-Vie dont il assumait la présidence de même qu'au sein du conseil du Journal de Genève.

Attaché de tout temps par une foule de souvenirs à notre commune dans laquelle il habitait depuis son mariage, il a été élu au Conseil municipal, puis au poste de maire. Il a succédé au Dr. Frédéric Rilliet. La presse de l'époque relate son engagement « Ici encore, ses talents d'administrateur, son expérience des affaires devraient faire merveille et lui valoir, non seulement le respect et l'affection de ses administrés, mais encore une popularité du meilleur aloi ».

Edmond Odier est décédé en fonction à l'âge de 45 ans. Sa veuve, Francine Odier née Dunant, qui habitait Valavran, assumait la fonction d'associée non gérante de 1937 à 1947, ceci afin de sauvegarder la raison sociale de la banque.

Sources :

Journal de Genève, 4 janvier 1937.
Lombard, Odier & Cie,
Nos deux cents premières années,
éd. Lombard Odier, 1998.

Informations pratiques

DES NOUVELLES DU CENTRE SPORTIF DE LA VIGNE BLANCHE

La glace a fondu et les patins sont rangés depuis quelques semaines, mais votre centre sportif vous offre beaucoup d'autres activités.

Un terrain de sport est disponible pour le basket ou le foot de même qu'un terrain de beach-volley. Des installations de Workout et nos engins de fitness prévus pour tous les âges vous attendent !

Par ailleurs, tous les lundis en fin d'après-midi un court de badminton sera à disposition.

Le centre sportif est ouvert tous les jours, de 7h à 22h. Profitez-en, mais respectez les horaires pour assurer la tranquillité aux voisins.

Bel été (sportif) à toutes et tous !

CGN – CARTES JOURNALIÈRES

La Commune met à votre disposition des cartes journalières 1ère classe CGN au prix de CHF 49.- pour les adultes et CHF 24.50 pour les enfants.

Munis de celles-ci, vous pouvez profiter, pendant les beaux jours, de courses en partance du Port Saladin.

Vous trouverez les horaires en version papier à la réception de la mairie ou, en version numérique, sur le site internet www.cgn.ch.

La réservation d'un départ depuis le Port Saladin, celui-ci étant un arrêt sur demande, peut se faire en téléphonant au minimum 2 heures avant l'heure de départ du bateau au 0900 929 929. Pour descendre à Bellevue, vous pouvez vous adresser directement à l'équipage.

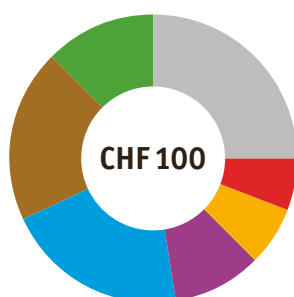
Notez également que pour voyager sur tous les lacs de Suisse, vous pouvez utiliser, comme titre de transport 2ème classe, les cartes journalières CFF qui sont vendues en mairie.

Nous vous souhaitons un bel été sur les eaux du Léman !

COMMENT VOS IMPÔTS SONT-ILS UTILISÉS PAR LA COMMUNE ?

Sans les amortissements complémentaires et les charges liées aux impôts

Budget 2017



■ CHF 25.19 – Administration

Conseil municipal, conseil administratif, administration générale, informatique, immeubles du patrimoine administratif.

■ CHF 5.66 – Sécurité

Sécurité publique, pompiers, contrôleurs de stationnement, protection civile, état civil.

■ CHF 6.66 – Enseignement, formation

Entretien des bâtiments scolaires, extérieurs, subventions scolaires, promotions, fête de Noël.

■ CHF 10.07 – Culture, loisirs

Manifestations diverses, fête nationale, subventions aux associations, aînés, parcs et promenades, sport, places de jeux.

■ CHF 20.54 – Social, petite enfance

Subventions Suisse et tiers-monde, aide à l'intégration, local pour les jeunes, subventions et entretien des bâtiments crèche, jardin d'enfants, restaurant scolaire, parascolaire.

■ CHF 19.48 – Routes, Trafic

Entretien des routes, des parkings, de la voirie, des véhicules, trafic régional dont : TPG-CGN-UNIRESO, Esplanade Port-Gitana, Port Saladin, cours d'eaux.

■ CHF 12.40 – Protection, aménagement

Protection des eaux, fontaines, déchets, espaces chiens, Cité de l'énergie, aménagement du territoire, cimetière.

Les listes de tâches par poste sont non exhaustives.

PLACES DISPONIBLES AU PARKING DES CHÂNATS

Il reste encore des places à louer au parking des Châtons (caravanes, bateaux, remorques, etc.) pour les habitants de Bellevue.

Dans cette enceinte, la Commune de Bellevue installera prochainement un système de vidéosurveillance et augmentera le nombre des patrouilles de sécurité.

Ces mesures, qui devraient être effectives à l'été 2017, impliqueront une hausse du loyer annuel (CHF 480.- au lieu des CHF 360.- actuels).

technique@mairie-bellevue.ch
T 022 959 88 23

Agenda

JUIN 2017

Lundi 5	Pentecôte
Mercredi 7	Sortie des aînés
10.06 - 11.06	Festibel'
Dès samedi 10	Escape Game organisé par Tous en Jeux
Mercredi 14	4ème étape du Tour du Canton à Bellevue (www.courir-ge.ch)
14.06 - 27.06	Piano en libre-service à la plage Gitana
Samedi 17	La Flottille, inscriptions aux cours d'été
Mercredi 21	La Flottille, inscriptions aux cours d'été
Vendredi 30	Fête des promotions, école de Bellevue

JUILLET 2017

03.07 - 25.08 Vacances scolaires d'été

AOÛT 2017

Mardi 1er	Fête nationale à Bellevue
24.08 - 26.08	Ciné Gitana
Jeudi 31	Portes ouvertes des associations communales

SEPTEMBRE 2017

Jeudi 7	Jeûne genevois
Mercredi 13	Film sur le Népal présenté par M. et Mme Fracheboud en collaboration avec l'association Singla Nepal
Samedi 23	Vide grenier, organisé par le Club des Bellevistes
Dimanche 24	Votations populaires
Mercredi 27	Jeuxnior, organisé par Tous en jeux
Jeudi 28	Jeuxdredi, organisé par Tous en jeux

NAISSANCE

Hélène Da Palma (-Brovarone), notre collaboratrice et réceptionniste, a donné naissance, le 27 avril dernier, à un magnifique petit Mathias. Nous présentons nos félicitations aux nouveaux parents et leur adressons tous nos vœux de bonheur pour les années à venir!

MARIAGE

Notre collègue, Aurélien Matti, secrétaire du Conseil municipal, a dit oui à Séverine le 12 mai dernier. Nous leur souhaitons d'innombrables années de joie, de projets et de douceur ensemble!

Mairie de Bellevue

329 route de Lausanne
Case postale 44
1293 Bellevue
T 022 959 88 20
F 022 959 88 21
info@mairie-bellevue.ch
www.mairie-bellevue.ch

Heures d'ouverture de la réception

Lundi, mardi de 13h30 à 16h30
Mercredi de 9h à 13h
Jeudi de 13h30 à 19h
Vendredi fermé

Le journal communal est préparé et édité par la Commune de Bellevue. Il paraît quatre fois par an, en mars, juin, septembre et décembre.

La rédaction invite les associations communales qui souhaiteraient publier des informations dans le journal, à transmettre leurs textes au minimum un mois avant la parution à l'adresse : info@mairie-bellevue.ch.

Graphisme :
Z+Z, www.zplusz.ch
Impression :
Atar Roto Presse SA

Imprimé à 1350 exemplaires
sur papier FSC 100% recyclé



Bellevue
european energy award